



Enlever mes rappels à l'ordre sur mon casier judiciaire

Par **Le boxeur**, le **22/02/2020** à **22:06**

Bonjour,

J'ai 19 ans et, à l'âge de 14 et 17 ans, je me suis battu. Les personnes ont porté plainte. J'ai eu deux rappels à la loi. Je veux rentrer dans la police et mes erreurs me suivent. Comment peut-on faire pour enlever les rappels à l'ordre sur un casier judiciaire et à qui m'adresser ?

Merci et cordialement.

Par **Tisuisse**, le **23/02/2020** à **05:58**

Bonjour,

Les rappels à la loi ne sont jamais inscrits sur le casier judiciaire. Ils ressortent sur le STIC, fichier d'incidents judiciaires, et ils ne s'effaceront qu'avec le temps. Le dernier ayant 2 ans, c'est un peu tôt pour le faire effacer.

A qui s'adresser ? Réponse : à ton avocat.

Par **youris**, le **23/02/2020** à **10:15**

bonjour,

si vous voulez rentrer dans la police, vous devriez savoir ce que contient le casier judiciaire.

voir ce lien: <https://www.justice.fr/themes/casier-judiciaire>

pour tisuisse, le fichier STIC n'existe plus, il est remplacé par le TAJ depuis plusieurs années.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32727>

salutations